

L'ACTUALITÉ DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT
DES DÉCHETS EN CÔTE SUD DES LANDES

TOUTES LES INFOS
PRATIQUES SUR
www.Sitcom40.fr

EDITO du président



La saison estivale se profile déjà et s'annonce à nouveau bien dense en terme de fréquentation du territoire... et donc de production des déchets !

Vous pourrez compter sur l'engagement total des équipes du Sitcom pour que notre territoire reste vertueux en matière de collecte, de tri, de recyclage et de valorisation de nos déchets.

La lecture de ce nouveau magazine vous permettra de découvrir, ou approfondir, les engagements du Sitcom sur toutes les thématiques fondamentales liées à notre activité...

Et puisque nous sommes habitués à innover dans tous les domaines, vous pourrez dorénavant vous familiariser avec la langue gasconne en lisant cet édito !

La sason estivenca que's perhila ja e que s'anóncia un còp mei plan densa en tèrmi de frequentacion deu territòri... e donc de produccion de dèishas !

Que poderatz comptar sus l'engatjament totau de las equipas deu Sitcom per que noste territòri e damori vertuós en matèria de collècta, de tria, de reciclatge e de valorizacion de nostas dèishas.

La lectura d'aqueth navèth magazine que'vs permeterà de descobrir, o apregondir, los engatjaments deu Sitcom sus totas las tematicas fondamentaus ligadas a nosta activitat...

E puishqu'em acostumats a innovar dens tots los maines, que'vs poderatz d'ara enlà familiarizar dab la lenga gascona en léger aqueste editoriau.

Alain CAUNÈGRE,
Président du Sitcom Côte sud des Landes



ACTUALITÉ

DÉCHETS MÉNAGERS

LA SAISON ESTIVALE 2022 A DÉBUTÉ

Dans un territoire à forte vocation touristique comme le nôtre, la politique de gestion de déchets durant l'été constitue un enjeu majeur. Donner aux vacanciers les moyens de bien trier leurs déchets est une des conditions sine qua non de sa réussite. Mais ce n'est pas la seule condition : les moyens humains sont fondamentaux puisqu'il faut multiplier les équipes pour multiplier les fréquences de collecte et ainsi gérer au mieux ce surplus de déchets.

DES ÉQUIPES SUR LA LIGNE DE DÉPART

Les zones à fort potentiel touristique et les commerces sont collectés plus fréquemment durant l'été : sept fois par semaine pour des communes du littoral alors que les camions passent deux fois par semaine hors saison. Des moyens humains doivent donc être mis en place pour renforcer les équipes de collecte. Pour cela, dès le mois de mai une soixantaine de recrutements d'agents saisonniers sont déterminés afin de pallier les besoins de la saison.

MATINALE « GESTION DES DÉCHETS EN BORDURE DE LITTORAL »

Mercredi 6 avril dernier, avant la saison estivale, le Sitcom a organisé un moment d'échange entre les collectivités du littoral sur leurs pratiques et retours



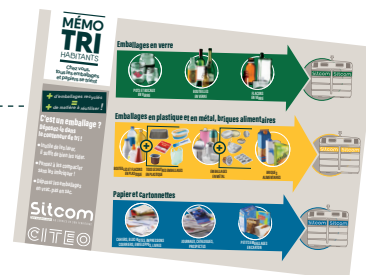
d'expériences en matière de gestion des déchets en bordure de littoral. Plages sans poubelles, points-tri dédiés, systèmes de compaction, outils de communication innovants... Le territoire de la côte sud des Landes débordait d'initiatives pertinentes. Ainsi, une cinquantaine d'élus et agents des collectivités se sont retrouvés au Centre Sportif de l'Isle Verte à Soustons. Le Sitcom souhaite, par cette initiative, assurer la mobilisation et la coopération de l'ensemble des acteurs du territoire.

DES VACANCIERS INFORMÉS DE NOS NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} février dernier, nous n'avons plus que 3 flux pour le tri sélectif : le bleu, le jaune et le vert. Nos amis vacanciers ne sont pas oubliés : des mémo-tri en trois langues ont été distribués dans les campings et les offices de tourisme afin de permettre à tous de mieux comprendre comment trier ses déchets sur la côte sud des Landes.

SOMMAIRE

- ②③ NOUVELLES CONSIGNES DE TRI : BILAN
- ④⑤ BILAN DECHETS : LES CHIFFRES 2021
- ⑥ VALORISATION GRAVATS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE
- ⑦⑧ TOUS LES TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES SE TRIENT



TOUTES LES INFOS
PRATIQUES SUR
www.sitcom40.fr



ACTUALITÉ

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI JE TRIE MES DÉCHETS... ET APRÈS ?

Le début de l'année 2022 a été marqué par une vraie révolution du geste de tri pour les habitants du Sitcom Côte Sud des Landes. En effet, depuis le 1^{er} février, les règles du tri ont évolué : plus simples, plus pratiques, plus lisibles et plus harmonisées pour faire progresser les performances de tri des emballages et papiers. Ainsi, les points tri accueillent désormais trois flux au lieu de cinq, et, de nombreux emballages, jusqu'alors non triables, peuvent être enfin triés. Il est donc temps, après quelques mois, d'en savoir un peu plus !



LES NOUVELLES RÈGLES DE TRI : RAPPEL DES CONSIGNES

Le geste de tri s'est simplifié et, depuis le 1^{er} février dernier, trois conteneurs différents sont à votre disposition sur les points tri : un conteneur « vert » pour emballages en verre, un conteneur « bleu » pour les papiers et les cartonnettes et un conteneur « jaune » pour tous les emballages en plastique et en métal ainsi que les briques alimentaires. Ainsi, dorénavant tous les emballages se trient sans exception : pour les emballages en plastique, en plus des bouteilles et flacons, vous pouvez trier tous les films, les pots, les barquettes, les sachets ... et pour le métal, le tri s'étend à tous les petits emballages métalliques comme les capsules de café, les tubes de crème, les plaquettes de médicaments, les opercules ...

LES BRIQUES ALIMENTAIRES



VS



LES CARTONNETTES

Encore beaucoup d'entre-nous se posent la question de savoir quelle est la différence entre une brique alimentaire et une cartonnette ? D'extérieur, les deux sont composées de carton mais la brique alimentaire, si on la regarde de plus près, est composée en plus de ce dernier, de plastique et d'aluminium. Pour faire simple, la brique est étanche et donc destinée, à emballer les produits liquides : soupe, lait, jus de fruits, crème.... Elle doit être triée dans le conteneur jaune. Quant à la cartonnette, composée entièrement de carton, elle est destinée à emballer les produits secs ou solides : biscuits, céréales, agrafes, tube de dentifrice, ... Elle doit être triée avec le papier dans le conteneur « bleu ».

C'est un emballage ? Déposez-le dans les conteneurs de tri !

- Inutile de les laver, il suffit de bien les vider
- Pensez à les compacter sans les imbriquer
- Déposez-les en vrac et pas en sac

TRIONS MIEUX POUR MIEUX RECYCLER !

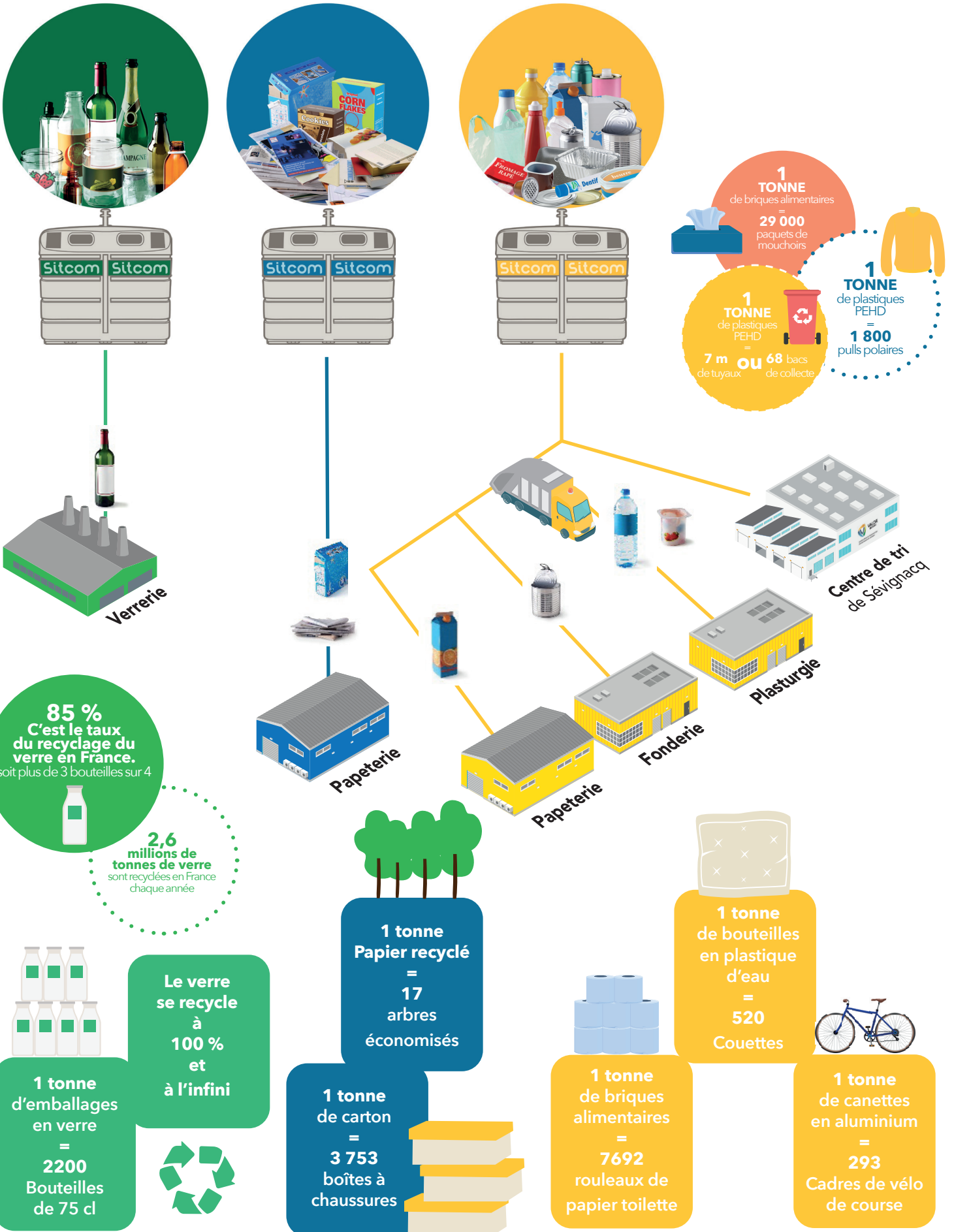
Chaque mois des échantillons de collecte sélective sont minutieusement analysés par ce qu'on nomme des caractérisations. Elles permettent d'avoir une image précise du contenu des conteneurs et, de définir et engager, les actions pertinentes destinées à améliorer le tri.

Aujourd'hui, nous savons que plus de 20 % des chargements envoyés au centre de tri Valorbéarn à Seignacq sont composés d'erreurs de tri. Alors, restons vigilants car de nombreux déchets souillent les conteneurs de tri et

notamment le conteneur jaune. En effet, ce dernier ne doit pas être confondu avec la poubelle ! Pour rappel, seuls les emballages bien vidés de leur contenu doivent être déposés dans ce conteneur. Le centre de tri écarte de la chaîne de tri des essuie-glaces, des filtres à air, des câbles, des masques, des planches à découper, des saladiers, des vêtements et chaussures, des casseroles, des jouets mais également des sacs d'ordures ménagères et même des couches usagées. La plupart de ces déchets, même s'ils sont en plastique ou en métal, sont des objets et non des emballages. Ils doivent être par conséquent déposés dans les conteneurs à ordures ménagères ou en déchetterie. Ces refus de tri sont donc transportés inutilement vers Seignacq et leur élimination est à la charge du Sitcom.



Les déchets collectés dans les trois conteneurs sont envoyés dans les usines de recyclage, avec ou sans tri supplémentaire. Voici le cheminement de vos déchets.





ACTUALITÉ

ACTIVITÉ DU SITCOM BILAN DES DÉCHETS 2021

26 DÉCHETTERIES

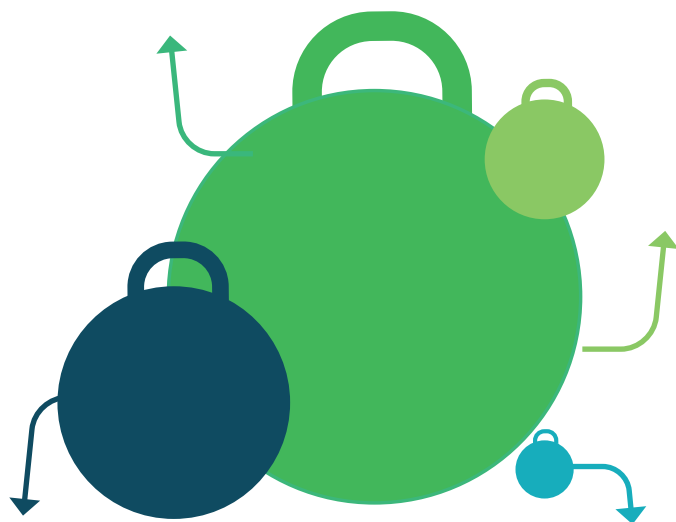
196 245 tonnes

Encombrants, végétaux, déchets ménagers spéciaux et déchets professionnels réceptionnés dans les 26 déchetteries.

DÉCHETS PROFESSIONNELS

32 734 tonnes

Déchets des activités professionnelles pris en charge par le Sitcom en complément de ceux collectés en déchetterie.



ORDURES MÉNAGÈRES

60 356 tonnes

Traitées à l'Unité de Valorisation Energétique de Bénesse-Maremne

COLLECTES SÉLECTIVES

15 117 tonnes

Triées en centre de tri ou reprises directement par les repreneurs.

DÉVELOPPER TOUS LES MOYENS POUR CAPTER TOUS LES DÉCHETS

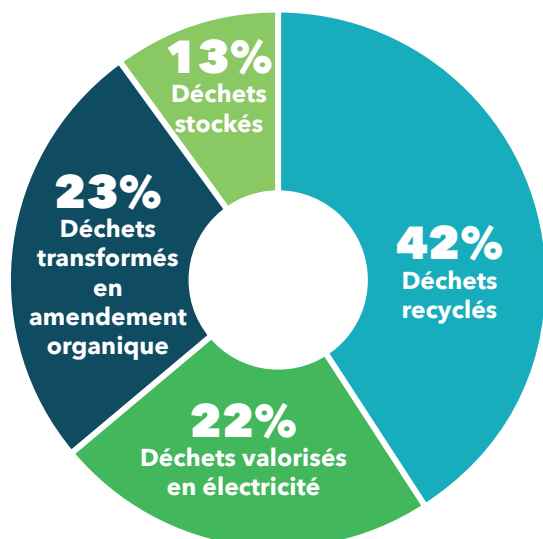
La politique du Sitcom Côte sud des Landes consiste à développer tous les moyens pour capter la totalité des déchets ménagers et assimilés générés sur son territoire et les diriger vers les filières de valorisation les mieux adaptées. Pour ce faire, le Sitcom s'adapte constamment à l'évolution de son territoire et de ses populations locale et touristique. Il propose ainsi des solutions optimisées et adaptées à tous les types de déchets, pour une meilleure collecte et une meilleure valorisation, tout en préservant l'ensemble des espaces naturels qui l'entourent.

Tonnage total
des déchets 2021
304 452



Taux de
valorisation
87%

VALORISATION DES DÉCHETS



LES MOYENS TECHNIQUES

26
Déchetteries

dont 4 exploitées
par la Communauté
d'agglomération
du Grand Dax

525
Points
d'apport

volontaire pour le tri
des emballages



6 731
Points
de collecte

des ordures ménagères

12 833
Conteneurs
aériens

ordures ménagères

1 232
Conteneurs
enterrés

et semi-enterrés
ordures ménagères

1 Unité de
valorisation
énergétique

à Benesse-Maremne

1 Plate-forme
multimatériaux

à Benesse-Maremne

1 Installation
de stockage

des déchets inertes
à Messanges

2 Centres
de transfert

des déchets
à Messanges
et Saint-Paul-lès-Dax

LES DÉCHETTERIES

287
tonnes
de dons
aux associations

1 123 000
personnes

ont fréquenté les déchetteries en
2021 contre 894 800 en 2020
Soit 1 usager toutes
les 10 secondes

En 2021,

196 245
tonnes de
déchets

ont été collectées en
déchetteries
Plus de 87 % ont été
valorisées.



LE DÉVELOPPEMENT DES CARBURANTS ALTERNATIFS

Depuis le mois de février, le Sitcom étudie la possibilité technique et financière d'utiliser des carburants alternatifs pour sa flotte de véhicules : gaz naturel, électricité, biocarburant.

Des essais ont été faits mi-février sur les camions de collecte. Dans les rues de la Ville de Tarnos, l'équipe de collecte des déchets du Sitcom40 a circulé à bord de ce camion 100% électrique ! Cette expérimentation s'est poursuivie quelques jours plus tard dans les rues de la Ville de Labenne. L'occasion de faire un test grandeur nature de collecte de nos déchets avec ce camion nouvelle génération, plus silencieux et alimenté en électricité. Le retour des agents est très positif pour leur confort de conduite et au niveau sonore. Les freins à ce développement sont situés aujourd'hui au niveau de l'autonomie et du coût d'achat. D'autres essais de collecte avec des camions alimentés au gaz sont prévus prochainement.





VALORISATION

LA VALORISATION DES GRAVATS LE SITCOM ENGAGÉ DANS UNE DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Sitcom collecte chaque année plus de 70 000 tonnes de déchets inertes provenant soit des bennes « gravats » des déchetteries, soit d'apports directs des professionnels du BTP. Après la fermeture de trois ISDI (Installations de Stockage des Déchets Inertes) sur les quatre présentes sur son territoire, le Sitcom Côte sud des Landes a fait le choix de mettre en place une filière de valorisation en interne de ces gravats composés de béton, de briques, de tuiles, de céramique, de mélanges bitumineux, de terre ou de cailloux. Il s'inscrit ainsi dans une réelle démarche d'économie circulaire, en adéquation avec la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV)



VALORISER LES GRAVATS : UN ENJEU POUR LE SITCOM

La loi de transition énergétique pour une croissance verte fixe des objectifs précis, notamment pour les maîtres d'ouvrage publics : 60 % des matériaux utilisés pendant l'année dans les chantiers de construction routiers doivent être issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets et 70% des matières et déchets produits sur les chantiers sont réemployés ou orientés vers le recyclage. Le Sitcom contribue activement à cette démarche car ce sont plus 50 000 tonnes de déchets qui sont aujourd'hui valorisés sur la plate-forme de Bénesse-Mareme.

RECYCLER LES GRAVATS POUR ÉCONOMISER LA RESSOURCE

Les déchets inertes collectés par le Sitcom sont, après contrôle, criblés, concassés et déferrailés afin d'obtenir différents produits et granulométries : du concassé béton, du concassé mixte, composé des différents types de gravats et du sable. Ces matériaux, sans aucune restriction d'utilisation, sont utilisés en remblais routiers ou de tranchées. L'utilisation de ces concassés permet de limiter l'utilisation des ressources naturelles et ainsi de réduire l'empreinte carbone. Avec quasiment les mêmes caractéristiques techniques que les graviers, une partie des concassés sont des produits normés dont le coût reste très avantageux par rapport aux produits issus des ressources naturelles de carrière.

LES COLLECTIVITÉS AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les collectivités publiques, en qualité de maître d'ouvrage, doivent désormais utiliser pour leurs propres travaux, des produits issus du recyclage des déchets de chantiers et, ces nouvelles dispositions doivent être intégrées dès le début des projets. C'est pourquoi, depuis deux ans, le Sitcom Côte sud des Landes accompagne les communautés de communes et les communes à l'élaboration des cahiers des charges concernant leurs travaux de voirie et réseaux divers. Aujourd'hui, les différents concassés sont utilisés sur de nombreux chantiers réalisés sur le territoire du Sitcom et s'intègrent donc, comme fixé dans les objectifs de la loi TECV, dans une réelle démarche d'économie circulaire.

EXEMPLES DE CHANTIERS



Piste cyclable à
SOUSTONS

**Chantier
Communauté de
communes MACS**

Concassé mixte -
0/31,5 mm



Réfection d'un
réseau d'eau

Chantier SYDEC

Concassé béton -
0/31,5 mm



RÉDUCTION DES DÉCHETS



DONNER C'EST FACILE TOUS LES TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES SE TRIENT !

Qu'ils soient usés, démodés, déchirés ou troués, les textiles, linges et chaussures peuvent tous être réutilisés ou recyclés. Pour cela, ils doivent être déposés dans la borne de collecte adéquate en respectant quelques consignes simples. Faire le bon geste de tri garantira leur valorisation.

DONNER C'EST SIMPLE ET FACILE



- Le **DON DIRECT** à une association
- Le dépôt à la **DÉCHETTERIE, destiné aux associations partenaires** Soit dans le conteneur maritime, destiné aux vêtements et objets usagés, à votre disposition dans 12 déchetteries du Sitcom (liste ci-contre). Soit dans la **borne textile disponible sur nos 22 déchetteries**.
- Le dépôt dans **les points d'apport** : Environ 80 bornes en libre accès sont disponibles sur le territoire du sitcom. Toutes ont été géolocalisées afin d'être répertoriées sur la cartographie du site internet. Ainsi, vous pouvez savoir où se trouve la borne la plus près de chez vous d'un simple clic sur www.sitcom40.fr et www.refashion.fr.
- Les **OPÉRATIONS PONCTUELLES** de collecte.

DES CONSIGNES DE TRI CLAIRES

- + Même déchirés, même abîmés, tous les textiles se trient, **à condition d'être propres et secs**. En effet, des articles mouillés ou humides risqueraient de moisir et de détériorer le reste des articles.
- + Mettez les textiles et chaussures dans des sacs **bien fermés de 30 litres maximum**.
- + **Attachez les chaussures par paires** pour éviter qu'elles ne se séparent au moment du tri.
- + Vérifiez que le sac est bien tombé dans le conteneur, ne laissez rien sur la voie publique.

QUEL DEVENIR POUR VOS DONS ?

Plus de la moitié de vos dons, ceux en bon état, sont revendus en boutiques solidaires, la plupart localement. On les réutilise et ça rend bien service !

La part non réutilisable, environ 1/3, servira à fabriquer de nouvelles matières premières. Elles pourront ainsi servir de fil pour de nouveaux vêtements, de matière non tissée isolante pour le bâtiment ou l'automobile ou bien devenir un tout nouvel objet.

Enfin, la partie non réutilisable et non recyclable deviendra, après traitement, un combustible alternatif utilisé en énergie. Au final, seul 0,5 % sera éliminé sans aucune valorisation. **Alors OUI, votre geste peut aider l'environnement à mieux se porter ! Vos vêtements peuvent permettre aux ressources d'être économisées.**

L'objectif est de détourner ainsi les textiles des ordures ménagères afin de les réutiliser ou de les recycler.

Alors... à vos armoires !

LES 12 DÉCHETTERIES ÉQUIPÉES D'UN ESPACE DE DONS :

- Déchetteries de Bénèsse-Maremne, Soorts-Hossegor, Tarnos, Peyrehorade, Saint Martin de Seignanx et Labenne *pour l'association Emmaüs*
- Déchetteries de Saint-Vincent-de-Tyrosse, Soustons, Saint Martin de Hinx et Vieux-Boucau *pour l'association Voisinage*
- Déchetterie d'Orthevielle *pour l'association Graines de Partages*
- Déchetterie de Lit-et-Mixe *pour l'association Le Grenier de Mézos*

ENCORE MIEUX : LE MODE SECONDE MAIN

Pour éviter le gaspillage et réduire les déchets textiles, rien de mieux que de **réparer, réutiliser, revendre ou échanger les vêtements que nous ne portons plus**. La réutilisation est une bonne solution pour lutter contre la surproduction et la surconsommation de produits de mode.

Re_fashion

**TEXTILES SECS
EN SACS FERMÉS (30L)
CHAUSSURES LIÉES PAR PAIRE**



N'EN FAITES PAS UNE MONTAGNE TOUS LES TEXTILES ET CHAUSSURES SE TRIENT ! EN DÉCHETTERIES & BORNES TEXTILES

OÙ TROUVER LE POINT D'APPORT
LE PLUS PROCHE ?

**SUR WWW.SITCOM40.FR
WWW.REFASHION.FR/CITOYEN**



Sitcom
Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

Sitcom Côte sud des Landes
62 chemin du Bayonnais
40230 BÉNESSE MAREMNE
05 58 72 03 94
www.sitcom40.fr

Directeur de la publication :
Alain CAUNÈGRE
Rédaction :
Sitcom Côte sud des Landes
Conception :
Audrey BIRLES
www.audrey-birles.com

Impression :
Imprimerie ABÉRADÈRE -
Bayonne
Dépôt légal : Juin 2022
Tirage : 67 700 exemplaires
ISSN : 2108 - 3258

Crédits photos /illustrations =
Sitcom
Prochain
numéro :
Janvier 2023

